AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 2 novembre 2020 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Construction d'une maison unifamiliale à l'arrière d'un lot déjà construit. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644.

Identification du site concerné : 3360, rue des Pivoines
Lot projeté, partie du lot 3 347 777 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Dans l'éventualité que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal soit à huis clos, il sera possible de vous exprimer par écrit à l'adresse courriel municipalite@mont-carmel.org avant la séance du 2 novembre 2020.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 15 octobre 2020.

_____

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier